

EMBASSY OF NEPAL

Paris

VISA APPLICATION FORM

Formulaire de demande de visa

PLEASE ATTACH
PHOTOGRAPH
HERE

ATTACHEZ LA
PHOTOGRAPHIE
ICI
S.V.P.

1. Surname (block letters)
Nom (en capitales)
First Name (block letters)
Prénoms (en capitales)
.....
2. Nationality
Nationalité
3. (a) Present Address
Adresse actuelle
.....
(b) Permanent Address
Adresse permanente
.....
4. (a) Date of birth
Date de naissance
(b) Place of birth
Lieu de naissance
(c) Occupation
Profession
5. Particulars of Passport :
Détails du passeport :
(a) Country and N°
Pays et N°
(b) Date of Issue
Date d'émission
(c) Date of Expiry
Date d'expiration
6. Approximate date of departure from France
Date approximative du départ de France
7. Approximative date of arrival in Nepal, and whether travelling by air or road
Date approximative d'arrivée au Népal par avion, train ou route
.....
8. Destination and Address in Nepal
Destination et adresse au Népal
.....
9. Probable length of stay in Nepal
Durée probable du séjour au Népal
10. Object of journey to Nepal
Objet du voyage au Népal
11. Particulars of previous visit? (year and month)
Avez-vous déjà été au Népal? (année et mois)
12. If the Wife and/or Child (Children) of the bearer is (are) included in the Passport state the wife's and/or child (children's) name (s) in full and date (s) of birth :
(block letters)
Si le nom de la femme, de l'enfant ou des enfants du titulaire sont déjà inscrits sur ce passeport, donner leurs noms et leurs dates de naissance :
(en capitales)
.....
.....
.....

Signature
Signature

Date
Date



Avez-vous besoin d'un visa ?

Pour les séjours de moins de 72 h : vous n'avez pas besoin de visa

Si vous êtes ressortissant français, vous avez besoin d'un visa d'entrée pour le Népal

ATTENTION : Tout mineur français n'ayant pas de passeport valide personnel et qui doit quitter la métropole sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire. Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière avec une carte d'identité en cours de validité ou un passeport périmé depuis moins de 5 ans. Pour obtenir une autorisation de sortie de territoire, la personne qui détient l'autorité parentale (père, mère ou tuteur) doit s'adresser à la mairie ou à la préfecture dont dépend son domicile. Elle doit certifier sur l'honneur qu'elle est titulaire de l'autorité parentale et présenter un document à l'appui de sa déclaration (décision du juge, par exemple).

ATTENTION: tous les nouveaux passeports français de type Delphine ne permettent pas d'y inscrire des enfants mineurs. Chaque enfant mineur doit donc être en possession de son propre passeport et visa pour entrer dans les pays nécessitant de présenter un passeport et/ou un visa. Les tarifs pratiqués des visas sont alors ceux des adultes.

Attention : <i>en aucun cas, la société Servinco, action-visas.com et ses Partenaires, ne sauraient voir leur responsabilité engagée du fait de l'utilisation par vos propres soins des informations sur les visas.</i>

Période de validité du visa obtenu et durée du séjour possible :

L'arrivée et la sortie doivent s'effectuer dans les six mois à compter de la date de délivrance du visa.

Documents de base nécessaires

Un Formulaire officiel de l'ambassade du Népal

Une photo d'identité - format 4,5 x 3,5cm (pas de photocopie ni de photo scannée)

Un passeport dont la validité doit être de 6 mois minimum ainsi qu'une page entièrement libre de toute inscription pour le visa Népal

Documents supplémentaires

Visa affaires : une lettre de mission précisant le motif du séjour et toutes les coordonnées du partenaire au Népal

Visa affaires : une lettre d'invitation du ou des partenaires népalais

Attention! Remplir avec précision toutes les rubriques du formulaire officiel de l'ambassade afin d'éviter tout retard !

Assurance Rapatriement - L'EUROPEENNE D'ASSURANCES

action-visas.com a négocié pour vous auprès de l'Européenne d'Assurances, une assurance rapatriement spécifique pour 39 Euro/pers. vous couvrant sur une période de 45 jours! Il vous suffit de cocher l'option assurance ou encore de nous fournir votre liste complète des personnes à assurer (Nom, Prénom, date de naissance). Un contrat d'assurance avec votre numéro de souscription (protocole Européenne d'Assurances) vous sera retourné. Vous partez dans une heure? action-visas.com peut vous fournir une Assurance Rapatriement Européenne d'Assurances immédiatement et vous communiquer (tél, fax) votre n° d'assurance et les procédures d'usage! Garanties générales: voir la rubrique Rapatriement d'action-visas.com



Répondez à toutes les rubriques (caractères majuscules), cochez les cases correspondantes à votre choix en indiquant la quantité, calculez le prix total TTC et retournez cette fiche avec tous les documents requis, votre passeport et votre chèque établi à l'ordre de SERVINCO

Mme/Mlle/Mr Nom: Prénom:

Nationalité: Date et lieu de naissance:

Profession: TEL Bureau: TEL Domicile:

Quitte la France le:/...../..... Date d'arrivée:/...../..... Date de sortie:/...../.....

Noms des enfants accompagnés:

N° Passeport(s): Email:

Nom et adresse de retour du(des) passeport(s):

Je déclare avoir lu et accepté les conditions générales de vente,

Date et signature avec la mention Lu et approuvé:

Tous les tarifs sont indiqués en euros et TTC (inclus les frais consulaires et le service action-visas.com)

Les conditions générales de vente sont accessibles sur www.action-visas.com. Paiements acceptés: chèque ou Carte bancaire uniquement

Attention : le mode de paiement par mandat-poste ne sera pas accepté.

Etape I - Sélection de votre visa - Tarifs de base (délais en jours ouvrés et hors port)

| Type de visa | Entrée/Sortie | Durée | Délai | Total | X | Qté |
|--------------|-------------------|---------------|--------|--------|--------------------------|-----|
| Tourisme | multiples entrées | 1 à 15 jours | 14 jrs | 52,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Tourisme | multiples entrées | 16 à 30 jours | 14 jrs | 67,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Tourisme | multiples entrées | 31 à 90 jours | 14 jrs | 127,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Affaires | multiples entrées | 1 à 15 jours | 14 jrs | 60,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Affaires | multiples entrées | 16 à 30 jours | 14 jrs | 75,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Affaires | multiples entrées | 31 à 90 jours | 14 jrs | 135,00 | <input type="checkbox"/> | |

Etape II - Sélection des options supplémentaires (délais en jours ouvrés et hors port) - Tarifs Urgences et Assurance

| Options | Total | X | Qté |
|--|----------|--------------------------|-----|
| Assurance rapatriement valable 45 jours | + 39,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Assurance rapatriement valable 90 jours | + 78,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Assurance rapatriement valable 1 an pour des séjours consécutifs de 90 jours maximum | + 164,00 | <input type="checkbox"/> | |

Etape III - Sélection du mode de retour (OBLIGATOIRE) - Tarifs Enlèvement/Livraison Passeport(s)

Attention, veuillez tenir compte des délais indiqués pour choisir votre mode de retour.

Action-visas ne peut être tenue pour responsable des délais de port à l'aller comme au retour, ni d'une perte éventuelle des transporteurs.

| Désignation | Délai en jours ouvrés | Total | X | Qté |
|--|--------------------------------------|----------|--------------------------|-----|
| Je reviendrai chercher le(s) passeport(s) | - | - | <input type="checkbox"/> | |
| Recommandé (par passeport) | 3 à 10 jours possibles | + 5,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Chronopost France / UPS (forfaitaire) | 24 h à 48h | + 22,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Chronopost International / UPS - grandes villes européennes (forfaitaire) | délai selon destination | + 38,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Chronopost France Dom Tom / UPS (forfaitaire) | 3 à 4 jours | + 48,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Chronopost France Corse / UPS (forfaitaire) | 24 h à 48h | + 31,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Enlèvement à domicile par coursier (Paris intra-muros) | 2h.30 et avant 18h.00 | + 12,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Livraison à domicile par coursier (Paris intra-muros) | le lendemain de la réception du visa | + 12,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Supplément Urgence (Paris intra-muros) | 1 h ou apres 18h00 | + 12,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Enlèvement à domicile par coursier (Petite couronne) | 2h.30 et avant 18h.00 | + 30,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Livraison à domicile par coursier (Petite couronne) | le lendemain de la réception du visa | + 30,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Supplément Urgence (Petite couronne) | 1 h ou apres 18h00 | + 30,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Mise à disposition aéroports (lundi au vendredi avant 20h. et hors jours fériés) | - | + 95,00 | <input type="checkbox"/> | |
| Mise à disposition aéroports (après 20h.00, jours fériés, samedi et dimanche) | - | + 120,00 | <input type="checkbox"/> | |

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I - DOMAINE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles de la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com et ses clients.

Les clauses ou conditions contraires figurant sur les documents commerciaux des contractants de la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com ne lui sont pas imputables.

Toute dérogation expresse, acceptée par la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com, sera limitée au seul objet de cette dérogation, les présentes conditions demeurant applicables pour toutes les clauses non contraires à cette dérogation.

II - PAIEMENTS

Les paiements s'effectuent au dépôt des dossiers sauf accord express. Dans ce cas, les factures émises par la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com sont payables immédiatement à réception de la facture.

Les prix facturés sont les prix en usage au jour de la commande.

Toute démarche entreprise par la société doit être payée quelque soit son aboutissement.

III - RESPONSABILITE

Pour l'exécution des commandes qu'elle reçoit, la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com s'engage à déployer tous les moyens normalement à sa disposition.

Sauf convention contraire expresse, la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com n'est tenue de garantir un résultat que si l'exécution de la prestation qui lui est demandée dépend de sa seule volonté, qu'il s'agisse de la prestation elle-même, du délai ou des modalités particulières d'exécution. En cas de non exécution pour une cause qui ne lui est pas imputable, sa responsabilité ne sera pas engagée.

Sauf exception prévue au paragraphe précédent pour toute prestation dont le délai, la modalité d'exécution ou l'exécution elle-même - en tout ou partie - dépendent d'une personne publique ou privée tierce par rapport à la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com, celle-ci n'est tenue que d'une obligation de moyens. Il en va ainsi en particulier de l'obtention de tout titre, document, agrément, visa, certificat, de toute décision administrative, qu'ils émanent de personnes publiques ou privées.

Il est convenu entre les parties que les acheminements, les expéditions, les transports des documents ou objets confiés à la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com, peuvent être effectués par l'intermédiaire de sociétés tierces spécialisées ou par voie postale et que la responsabilité de la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com ne pourra être engagée en cas de défaillance, de retard, de vol, destruction partielle ou totale ou d'erreurs commises par ces sociétés ou par les services postaux. En pareil cas, les contractants de la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com rechercheront directement la responsabilité de ces sociétés tierces ou des services postaux.

La responsabilité de la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com est limitée à un montant de 200 Euros maximum par prestation demandée ou par objet confié. Toute prestation réalisée par la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com, devra être vérifiée à réception du document par le client : Aucune réclamation ne pourra être acceptée plus de 5 jours après la réception du document.

En tout état de cause, la société SERVINCO / ACTION-VISAS.com est libérée de ses obligations en cas de force majeure (inondations, incendies, grèves totale ou partielle, lock out,...).

En aucun cas, la société Servinco, action-visas.com et ses Partenaires, ne sauraient voir leur responsabilité engagée du fait de l'utilisation par vos propres soins des informations sur les visas. Il vous incombe d'en vérifier l'exactitude, l'exhaustivité et la pertinence auprès du Consulat ou de l'Ambassade du pays concerné

IV - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les parties conviennent que les contestations qui s'élèvent entre elles seront de la seule compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

Toute commande entraîne de plein droit l'acceptation des présentes conditions générales de ventes.